



# Un(e) Instructeur(trice) du Droit des Sols

RÉFÉRENCE N°2024-60-INS-SAU  
DATE DE JURY : 03 SEPTEMBRE 2024

**POSTULER AVANT LE 11 AOÛT 2024**

Service des Autorisations d'Urbanisme (SAU)

Catégorie B / Cadre d'emploi des rédacteurs et techniciens

Publié le 09 juillet 2024

## Grand Lac

La communauté d'agglomération GRAND LAC (28 communes) est implantée à Aix-les-Bains au bord du Lac du Bourget dans un territoire caractérisé par la qualité de son cadre de vie entre lac et montagnes, son fort dynamisme (économique et touristique), la richesse de son patrimoine, mais aussi par la qualité de ses services rendus à la population. 540 agents sont au service des 80 000 habitants répartis au sein de 5 pôles : un pôle CIAS, un pôle aménagement/développement, un pôle service à la population, un pôle eau et un pôle ressource. GRAND LAC et le CIAS vous offrent un cadre de travail idéal dans un environnement professionnel convivial, bienveillant, dynamique et varié

Animé par une volonté de développer des projets innovants et co-construits, Grand Lac est engagé dans une démarche collective avec son projet Grand Lac450. Fédérant l'ensemble des équipes autour d'un projet de direction, de pôles et de services coordonnés autour de valeurs communes, l'agglomération propose de nombreuses actions de convivialité (café projets, visite de sites et d'aménagements en cours de construction, cérémonie des vœux, Noël des agents, animations ponctuelles...).

## Description du poste

Le Service des Autorisations d'Urbanisme (SAU) est un service commun des 28 communes de GRAND LAC. Composé de 12 agents il a pour mission principale, l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS). Depuis le 1er janvier 2022 le SAU propose avec l'aide de ses communes, une instruction totalement dématérialisée des ADS. De plus et afin de répondre au mieux aux attentes de nos communes, nous proposons actuellement une grande réflexion sur le service qui leur est proposé. 2023 sera l'année d'une évolution importante pour le SAU.

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/travailler-pour-grand-lac/offres-demploi/une-instructeurtrice-du-droit-des-sols-2-29306?>

Sous l'autorité du responsable du SAU et de son Adjoint vous occupez le poste d'Instructeur du Droit des Sols.

## Missions

Dans ce cadre, vous êtes directement en charge des dossiers qui vous seront confiés. En ce sens, il s'agira de :

- › Instruire l'ensemble des demandes d'autorisations d'urbanisme (CU, DP, PC, PA...)
- › Appréhender les documents d'urbanisme de plusieurs communes différentes
- › Procéder aux consultations des gestionnaires et services compétents
- › Rédiger les propositions d'actes de décision et d'autorisation
- › Proposer un conseil et répondre aux questions technique et réglementaire

Complémentairement, l'instructeur sera mobilisé pour :

- › Participer à la vie du service en lien avec le projet de service dans une perspective d'amélioration continue, en partenariat avec les agents du service et le responsable.

## Profil

Il est demandé :

- › Expérience dans le domaine de l'instruction des ADS souhaitée ou compétence dans l'urbanisme, l'architecture ou le droit, recherchée.
- › Connaissance générale du Droit de l'Urbanisme
- › Maîtrise de la lecture des documents techniques (Plans, cartes et schémas)
- › Maîtrise de la lecture des documents de planifications (PLUi, PLU, RNU et carte communale)
- › Le strict respect des obligations de discrétion et de confidentialité
- › Une relative autonomie dans l'organisation du travail
- › Connaissance de l'outil NEXT'ADS est un plus
- › Une rigueur dans le travail
- › Une faculté d'adaptation rapide
- › Une aisance avec l'outil informatique

## Conditions

- › Poste à pourvoir : décembre 2024
- › Temps de travail : temps complet, soit 36h00 par semaine + 6 RTT et possibilité d'ATT
- › Congés annuels : 180 heures/an (au prorata de la durée de présence du contrat) organisées en lien

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/travailler-pour-grand-lac/offres-demploi/une-instructeurtrice-du-droit-des-sols-2-29306?>

avec le responsable hiérarchique direct

- › Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
- › Rémunération : selon grille indiciaire des rédacteurs territoriaux (prise en compte de l'expérience) + primes dont 13e mois et part variable + avantages sociaux (tickets restaurant, participation mutuelle santé et prévoyance, adhésion CNAS, forfait mobilité)

## Informations complémentaires

Cyril ZANARDI : Service des Autorisations d'Urbanisme (SAU) – Tél. 04 79 61 74 11

Les candidatures (CV et lettre de motivation impératifs) sont à adresser jusqu'au **11 août 2024 inclus** sous la référence « **2024-60-INS-SAU** »

En ligne via le bouton « postuler en ligne » ci dessous

ou

Par courrier à :

Monsieur le Président de Grand Lac

1500 boulevard Lepic

73100 AIX LES BAINS

**Journée de recrutement : mardi 3 septembre 2024**



**ANNONCE\_B\_INSTRUCTEUR\_SAU.PDF**

 **TÉLÉCHARGER** | (PDF, 160,6 KO)

**POSTULER EN LIGNE**

**GRAND  
LAC**

**GRAND LAC  
COMMUNAUTÉ D'AGGL  
OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic  
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/travailler-pour-grand-lac/offres-demploi/une-instructeurtrice-du-droit-des-sols-2-29306?>

